

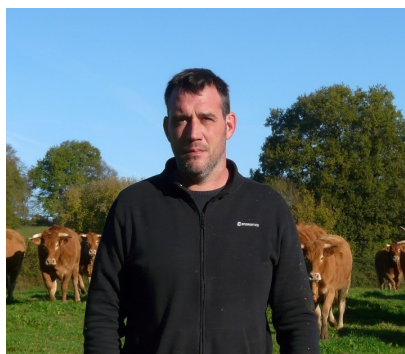


100 % Paysans

Le journal de la Coordination Rurale 87

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque

Édito



Bertrand Venteau

**Président de la
Coordination Rurale
de la Haute-Vienne**

Tu ne m'aimes plus ?

C'est la question existentielle que je me pose quand je vois à quel point le paysan de ce département n'est plus considéré par ceux qui devraient être à son service.

Je commencerais par les services de l'État. À chaque fois que nous assistons à une réunion, il est sidérant de voir la plupart des cadres nous traiter avec mépris. Comment peut-on être dans un service de l'État, en charge des questions agricoles et à ce point ne pas aimer ceux que nous sommes censés administrer ?

Souvent, on nous reproche d'être trop directs, trop exigeants, mais la seule chose qui nous anime, c'est vous simplifier la vie, faire preuve de bon sens et que l'activité agricole soit considérée comme une activité économique.

Je poursuivrais par les OPA, en particulier par les courriers qui vous sont adressés comme si vous étiez des moins-que-rien ! Nous en avons d'ailleurs une belle collection provenant de la MSA, du groupement de défense sanitaire (GDS) et tant d'autres !

Mais comment des structures gérées à l'origine par des agriculteurs pour des agriculteurs, peuvent-elles se comporter ainsi ? Est-il si difficile de passer un coup de téléphone, d'envoyer un mail, de se déplacer pour prévenir, pour trouver une solution ?

Je continuerais par l'amont et l'aval que je qualifierais pour la plupart, de racket en bandes organisées. Ils nous imposent la compétitivité tant prônée par la FNSEA ! En effet, pour leurs structures des marges constantes et s'ils enregistrent des pertes ou de nouvelles taxes et bien, le paysan servira de variable d'ajustement. C'était vrai avant les États généraux de l'alimentation, ça le sera encore après ! Les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

Je terminerais par les intégristes de l'environnement, de la biodiversité et du soi-disant bien-être animal. Qui sont-ils pour nous expliquer ce que nous devons faire ? Tout cela, nous le pratiquons au quotidien, c'est notre métier et combien il est difficile mais noble de travailler avec du vivant. Le prochain qui nous parle de respect des trois éléments énoncés précédemment, on vous promet de lui mettre à disposition des taille-prés, des tranches et des pelles pour venir entretenir de façon « durable » nos prés de fond. Ceux qui veulent tant protéger les zones humides, des travaux pratiques grandeur nature, voilà ce qu'ils méritent ! Quant à nos grands pontes de l'administration, qu'ils viennent avec les défenseurs de la cause animale boucler le veau dont la mère vous réapprend à courir le 100 m en moins de dix secondes si vous voulez rester en vie !

Sortir de la posture « du cul entre deux chaises » qui caractérise la Fdsea, voilà ce qui nous anime. Ne pas se compromettre avec l'administration, ne pas se faire acheter par les structures qui nous entourent, que les administratifs soient à votre service, remettre le paysan au cœur du système... car on vous le doit !

**Foutez-nous
LA PAIX,
Laissez-nous
TRAVAILLER !**

Coordination Rurale, le syndicat 100% agriculteurs

Coordonnées

Coordination Rurale de la Haute-Vienne

Espace de la Seynie – 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Bureau : 05 55 06 50 19 - Port : 07 86 01 67 78

Mail : limousin@coordinationrurale.fr

Site : <http://www.coordinationrurale.fr/aquitaine-limousin-poitou-charentes>



CR87, force d'actions

CR87, force de solutions

La MSA s'assoit sur vos droits !

Associés au sein du Gaec Morichon, nous avons eu l'agréable surprise de recevoir de la part de la MSA, une mise en demeure de payer les cotisations retraites des salariés et apprentis agricoles, depuis 1999. La MSA, déjà informée en 2010, puis en 2013 par le cabinet comptable de ce non-appel de cotisations, n'a pas hésité à rajouter des pénalités de retard aux cotisations de base.

Nous avons fait appel à la CR87 qui nous a accompagnés et mis en relation avec une avocate en droit social de Limoges. Cette dernière a fait pression auprès de la MSA, mettant en avant les dispositions de l'article L.244-3 du Code de sécurité sociale qui prévoient un délai de prescription de 3 ans, à compter de la fin de l'année civile au titre de laquelle les cotisations et majorations sont dues. La MSA connaît les règles de droit relatives aux appels de cotisations, mais n'a aucun scrupule à réclamer au-delà des 3 ans requis, en intimidant les agriculteurs à coup de lettres recommandées. Tout rappel de cotisations sociales non adressé dans le délai imparti, n'est pas à payer et la MSA n'a pas à vous relancer. Cette démarche a permis une annulation de la dette antérieure à l'année 2015, ainsi que les pénalités de retard.

Nous souhaitons remercier la CR87 pour les démarches engagées et nous encourageons vivement les agriculteurs se retrouvant dans une situation similaire avec la MSA ou avec d'autres organismes, à les solliciter. Ne vous laissez pas faire, la CR87 sait répondre « présent », orienter vers des professionnels compétents et nous aider dans nos démarches.

La CR87 demande au Président et au conseil d'administration restreint de la MSA de bien vouloir **présenter des excuses écrites au Gaec Morichon.**

Gaec Morichon – Adhérents CR87

Huile de palme : STOP aux faux-semblants !

HUILE DE COLZA :

meilleure pour nos estomacs que pour nos moteurs !

Aberration n°1 :
la France transforme en biodiesel les 2/3 de son colza alors que l'UE est déficitaire à 69% en huiles alimentaires.

Aberration n°2 :
L'UE importe 5 Mt d'huiles par an, dont 3,3 Mt d'huile de palme, pour couvrir ses besoins alimentaires, l'équivalent de 1,6 Mt d'ha de production délocalisée.

Aberration n°3 :
plus nous roulons au colza, riche en oméga 3 (bon pour la santé) et plus nous devons manger d'huile de palme importée (mauvaise pour la santé) !

Aberration n°4 :
le Diester lie la valeur du colza à celle du pétrole, ce qui plombe le prix de nos graines.

Aberration n°5 :
l'interprofession fait la promotion des biocarburants, à nos frais, alors que le débouché alimentaire serait plus rémunérateur.



Le syndicat 100% agriculteurs !

www.coordinationrurale.fr

POUR BANNIR L'HUILE DE PALME, c'est chez Avril qu'il faut manifester !

Aberration n°6 :
la FNSEA demande maintenant une préférence nationale contre les importations d'huile de palme alors qu'elle est le chantre du libre-échange et de la compétitivité !

Aberration n°7 :
L'UE ne consacre que 18 % de ses terres arables aux oléoprotéagineux alors qu'il lui en faudrait 30 % pour être autosuffisante en huiles et protéines végétales.

Aberration n°8 :
la FNSEA s'oppose au rééquilibrage européen des productions, au nom d'une vocation exportatrice (de céréales) mortifère pour les producteurs !

Aberration n°9 :
la FNSEA a défendu la mise en place du GNR, contenant 7 % d'huile estérifiée, ce qui a renchéri le coût de ce carburant imposé à tous les agriculteurs.

Aberration n°10 :
le groupe Avril (financé par nos CVO), critiquant Total pour son projet d'importer 300 000 t/an d'huile de palme pour sa bio-raffinerie de La Médé, en importe lui 200 000 t/an !

Aberration
la FNSEA, championne de l'indignation sélective, s'empresse d'aller bloquer des raffineries de produits pétroliers alors qu'elle devrait surtout bloquer les 5 raffineries de Saipol-Avril qui utilisent de l'huile de palme importée.

Pourquoi la FNSEA manifeste-t-elle ?
A - Pour que des usines non rentables continuent de tourner
B - Pour augmenter les prix du GNR subventionné et imposé aux agriculteurs
C - Pour éviter que Total fasse concurrence à Avril
D - Pour que le prix des graines s'augmentent
E - Pour que les subventions agricoles, les distinctions honorifiques agricoles se tenant début 2019

Réponse : probablement les 5 à qui profite le crime
Ni aux agriculteurs, ni aux consommateurs

Le 11 juin dernier, des agriculteurs de la Coordination Rurale ont soutenu leurs collègues mobilisés devant les raffineries en manifestant devant le siège social d'un autre acteur majeur en matière d'importation d'huile de palme : le groupe Avril !

Depuis de nombreuses années la Coordination Rurale dénonce activement les importations massives de produits qui ne respectent pas nos propres règles de production

(bio-sécurité, bien-être animal, environnement, main-d'œuvre...) et entraînent d'importantes distorsions de concurrence. Huile de palme mais aussi cerises traitées au diméthoate, productions issues d'OGM... la liste est longue !

Pourquoi bloquer uniquement les raffineries ?

Le groupe Avril, par ailleurs leader mondial pour la production de semences de palmiers à huile, importe lui aussi massivement de l'huile de palme pour fabriquer du biodiesel : près de 200 000 tonnes/an ! Mais la CR déplore qu'encore une fois les liens étroits entretenus entre la FNSEA et certains industriels ne viennent fausser le débat et servir des intérêts particuliers !

Pourquoi ne pas ouvrir le débat à toutes les productions agricoles en bloquant plutôt les ports par lesquels transitent ces marchandises ?

STOP aux faux-semblants !

La Coordination Rurale ne rejoindra les manifestations de la FNSEA que lorsque ce syndicat défendra uniquement les intérêts des agriculteurs, lorsqu'il aura le courage de dénoncer les aberrations qui mettent à mal la profession et qu'il s'opposera publiquement aux dérives des coopératives et industriels avec lesquels il entretient aujourd'hui des liens étroits.

Bernard Lannes, président de la Coordination Rurale, est prêt à débattre publiquement de cet état de fait avec la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert.

En attendant, nous poursuivons notre combat sans compromission et sans arrière-pensée pour que, par le respect et la valorisation de la qualité de nos productions, les agriculteurs aient demain le revenu qu'ils méritent.



Suivez notre page Facebook : « Coordination Rurale Haute-Vienne »



CR87, force d'actions

CR87, force de solutions

La régulation du gibier : une nécessité !



Depuis quelques années, nous avons vu les populations de grands gibiers augmenter considérablement. L'équilibre cynégétique n'est plus préservé, cette prolifération devient gênante, car les risques de collision sur les axes routiers sont accrus, les dégâts dans les cultures de maïs, céréales et prairies vont crescendo et une recrudescence des problèmes sanitaires au sein des élevages est avérée.

Les chasseurs ont un rôle essentiel à jouer pour procéder à une régulation juste et pondérée. Agriculteur, chasseur et président d'Association communale de chasse agréée (ACCA), je suis sur tous les fronts. Position parfois ingrate, mais qui permet d'apprécier l'importance de la régulation pour l'équilibre agricole et cynégétique. Certains agriculteurs voient leur travail réduit à néant par les sangliers ou les cervidés.

Notre rôle de chasseur est de maintenir les populations de gibiers à leur juste niveau, protéger les cultures lorsque cela est nécessaire et piéger les espèces susceptibles de véhiculer des maladies au sein de nos élevages.

Nous avons obligation de maintenir une pression de chasse annuelle sur les secteurs les plus propices aux dégâts en organisant des battues, mais également en pratiquant le piégeage intensif, notamment sur les zones d'élevage en suspicion de problèmes sanitaires.

Chaque agriculteur peut être piégeur. Il suffit de suivre une formation dispensée par la Fédération départementale des chasseurs pour obtenir un numéro d'agrément et être en règle.

Sur les ACCA, les terrains agricoles sont mis à disposition des chasseurs pour pratiquer leur loisir. Les chasseurs doivent prendre conscience de l'importance de ces terres pour l'agriculteur, elles sont son outil de travail.

Au lieu d'entretenir les conflits, les agriculteurs et les chasseurs doivent communiquer intelligemment et travailler ensemble pour mener à bien cette gestion permanente et trouver des solutions à adopter pour permettre à chacun de préserver un équilibre qui soit supportable pour tous les acteurs de la vie rurale.

Véritable lien entre les agriculteurs et les chasseurs, depuis que la CR87 est présente sur notre département, elle fait remonter les informations afin que nous puissions rapidement intervenir et limiter les dégâts.



Gérard Deschamps – adhérent CR87 et Président Acca de Glandon

La CR87 à l'écoute !

Parfois, en proie à des difficultés qui font le quotidien de chaque agriculteur, je me suis rapprochée de la CR87. C'est une aide précieuse pour tous ceux qui se démènent au milieu d'une législation toujours plus exigeante, où il faut passer de plus en plus de temps sur l'ordinateur pour vérifier les déclarations, envoyer des mails, scanner, imprimer, sinon gare aux sanctions !

Être agriculteur en 2018 relève du sacerdoce ! Pas de visibilité sur les prix, ni sur les aides, une charge de travail sans cesse croissante, difficile de gérer cet ensemble, surtout quand vous avez un imprévu de santé, sanitaire ou de la vie privée. Les rapports humains n'existent plus !

À la CR87, c'est l'humain avant tout ! Le Président, les élus et l'animatrice nous représentent, nous écoutent, nous épaulent, et ne nous jugent pas. Nous pouvons compter sur la solidarité et l'engagement de chacun d'entre eux et sur les adhérents pour que l'agriculture de demain permette aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier et que nous soyons respectés.

Marie-France — Adhérente CR87



Suivez-nous sur Twitter : @CR_HauteVienne

Pendant que les loups courent, l'État veut nous imposer sa marche !



C'est le 25 Décembre 2016 que ça a commencé, tournée des brebis et stupeur... une agnelle égorgée à côté du râtelier de foin ! Depuis cette date nous avons recensé plus d'une trentaine d'animaux attaqués dans l'est de la Haute-Vienne. Merci à l'État et aux escrolos* d'avoir réintroduit les loups dans notre pays et de tout mettre en œuvre pour favoriser leur dispersion.



Voilà, le désastre arrive et sera d'autant plus terrible quand la présence des loups sera permanente et entraînera rapidement la diminution voire l'arrêt des élevages, favorisant de fait l'embroussaillage de nos territoires jusqu'alors préservés par la pâture.

Rapidement, après une succession d'attaques, nous avons constaté l'inefficacité de l'ONCFS (organisme officiellement chargé par l'État du suivi des loups) et l'omerta qui règne à ce sujet. Omerta qui permet l'expansion anarchique des loups qui sont une espèce protégée par la convention de Berne et la directive Habitat, deux traités ratifiés par la France.

Depuis 2017, après beaucoup de recherches sur les conséquences de l'arrivée des loups, nous avons créé un groupe d'éleveurs et de personnes de la société civile très actif pour nous défendre à la fois des attaques de loups, mais aussi de la propagande des pro-loups. Début 2018, l'association « Préservons nos troupeaux des loups en Limousin » voit le jour pour promouvoir la sauvegarde de l'élevage en Limousin face aux grands prédateurs.

Que faisons nous ?

- Nous sommes régulièrement en contact avec d'autres éleveurs des régions de la Lozère, des Vosges ou du Béarn, qui sont aussi confrontés aux attaques de loups depuis longtemps ou pas. Cet échange d'informations et d'expériences nous a confirmé qu'il est utopique de vouloir gérer le problème individuellement, sans avoir une vision plus large et sur le long terme.

- Nous sommes aussi en lien avec le collectif L113 qui regroupe des personnes de toute la France et qui dénonce les mensonges et contre-vérités sur l'arrivée des loups. Le travail qu'ils ont déjà réalisé est une aide précieuse pour nous. Grâce à eux, nous avons à disposition des kits de prélèvement qui permettent de rechercher l'ADN du prédateur sur les animaux victimes d'une attaque. L'échantillon est envoyé au laboratoire Allemand ForGen reconnu au niveau international pour la fiabilité de ses analyses.

Très réactive et consciente du désastre qui attend les éleveurs, la CR a organisé une conférence de presse en notre présence pour réaffirmer d'une part, la nécessité d'éviter par tous les moyens que les loups n'envahissent notre territoire et, d'autre part, que l'élevage n'est pas compatible avec leur présence.

Même si nos résultats ne sont pas validés par l'État, nous avons démontré la présence des loups en Haute-Vienne. Le résultat de l'attaque du 31 Mai à Saint-Anne Saint-Priest est sans appel : loup français (c'est-à-dire qui correspond au profil de loup que ForGen détecte pour les prélèvements des éleveurs français) avec une fiabilité de 80%. Ce loup « français » a des origines baltes et il est hybridé à 50% avec du chien berger belge, ce type de résultat est courant en Lozère et en Aveyron. Quant aux conclusions de l'ONCFS pour cette même attaque (les agents ont réalisé un constat visuel)... charognage (sic) !

Nous sommes donc les premiers à avoir communiqué et alerté les services de l'État sur la présence des loups, ce qui nous expose aux critiques au sein même de notre profession. Le fruit de notre travail ne doit pas servir à d'autres fins que la préservation des troupeaux dans nos campagnes !

Grâce à tous ces efforts, l'association a certes acquis une légitimité mais ça ne suffit pas. Et pour cause, les services de l'État continuent de nier nos résultats et veulent nous imposer la marche à suivre. Pendant ce temps, les loups courent et leurs victimes ne cessent d'augmenter ! Seule une prise de conscience de tous les éleveurs et une forte mobilisation obligeront nos grandes instances à trouver des solutions efficaces avant qu'il ne soit trop tard.



Stop au massacre des troupeaux !

Yves de Launay - Président de l'Association « Préservons nos troupeaux des loups en limousin »

Adhérent CR87

**escrolos : terme utilisé couramment dans les articles dénonçant la réintroduction des loups*

Vos contacts : Bertrand Venteau - Président : 06 07 37 73 85

Carine Tarrade - Animatrice : 07 86 01 67 78

C'est quoi une Chambre d'agriculture CR ?

Témoignage de Serge Bousquet-Cassagne



Producteur de maïs, de prunes à pruneaux mais aussi pépiniériste, Serge Bousquet-Cassagne est adhérent Coordination Rurale depuis 25 ans. Vice-président pendant 12 ans, il devient Président de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne lors des dernières élections de 2013. Il est aujourd'hui candidat à sa succession.

**VOUS NE
MARCHEREZ PLUS
JAMAIS SEUL**



Coordination Rurale, le syndicat 100 % agriculteurs

Se battre pour défendre les intérêts des agriculteurs et leur faciliter la vie, en finir avec ces élus hors-sols et encravatés qui ne connaissent plus la réalité du terrain ou ferment les yeux, se battre contre les contraintes administratives injustifiées, résoudre les difficultés du quotidien : tels sont les engagements de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne.

« ÊTRE LES FACILITATEURS DE VIE DES AGRICULTEURS »

Quel est l'objectif de la Chambre du Lot-et-Garonne ?

Serge Bousquet-Cassagne : Simplicité, efficacité et liberté. En résumé, être les facilitateurs de vie des agriculteurs du Lot-et-Garonne. Une Chambre d'agriculture, c'est un outil de développement économique pour les agriculteurs mais c'est aussi un moyen de pression pour reprendre ce qui nous appartient : notre métier. Afin d'être au plus proche du terrain et de notre métier, notre Chambre d'agriculture compte 78 salariés dont 41 ingénieurs ainsi qu'un Centre de l'emploi et de la formation.

Quels ont été les combats menés depuis 2013 ?

S.B.C : Tout d'abord, la reprise du dernier abattoir du département par la Chambre pour garantir un service d'utilité publique et de proximité aux 1 500 éleveurs du département tout en sauvegardant 22 emplois.

Nous avons également mis en place un réseau solidaire anti-grêle qui couvre l'ensemble du département, où les uns protègent les autres, toutes cultures confondues : une première en France !

Nous avons été très actifs sur la problématique des zones défavorisées en manifestant avec la Chambre FDSEA du Tarn-et-Garonne face au danger que représentait le nouveau zonage pour les agriculteurs. C'est aussi cela présider la Chambre : être pragmatique et oublier les étiquettes syndicales pour assurer la protection la plus efficace possible aux agriculteurs. Depuis 2013, nous avons également dû gérer collectivement et individuellement de nombreuses crises au sein de la profession (sanitaires, économiques).

Quels sont les projets de la Chambre du Lot-et-Garonne ?

S.B.C : Parmi les grands chantiers de la Chambre d'agriculture pour 2018 : sortir la filière pruneau de son impasse actuelle en misant sur la qualité du produit. Mais, le premier projet est la création du lac collectif d'irrigation de Saint-Pierre-de-Caubel, plus de 25 ans après les premières discussions ! La Chambre se positionne aussi pour reprendre le MIN d'Agen et en faire un pôle d'excellence.

Quelle est selon vous la principale qualité d'une Chambre d'agriculture Coordination Rurale ?

S.B.C : La volonté d'en finir avec cette cogestion que l'on voit partout ! Nous, à la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, quand les décisions gouvernementales ne nous conviennent pas, c'est simple, on les combat ! On va se battre comme des chiens pour faire entendre la voix de tous les agriculteurs du département et leurs revendications.

Tuberculose : prenons les choses en main !



Pour faire face à la tuberculose, nous devons agir collectivement. Cela passe tout d'abord par des regards bienveillants envers nos collègues touchés. Tant que notre élevage n'est pas touché, on ne peut pas comprendre. L'annonce de l'abattage partiel ou total du troupeau est un choc pour l'éleveur et un cap difficile à passer jusqu'au repeuplement, les nuits blanches, la boule au ventre... tout ça pour le principe de précaution, le bonheur et les intérêts financiers de quelques exportateurs de bovins vivants. Au lieu d'incriminer son voisin, mieux vaut lui apporter son soutien.

Inutile de vous faire ici une présentation de la situation sanitaire de notre département ou de notre région, car tous et toutes nous sommes concernés au premier plan. Malgré tout ce que l'on peut entendre, je suis persuadé que la faune sauvage joue un rôle important dans la propagation de cette maladie. Ce n'est pas le seul problème, mais enlevons une inconnue à cette équation que nous ne parvenons pas à résoudre depuis des années. Qui contamine qui ? Cela nous importe peu, la faune sauvage est un réservoir, vidons ce réservoir. Le Sud-Ouest et la France plus généralement ne sont pas les seuls territoires concernés par cette maladie. L'Espagne, le Royaume-Uni sont également infectés avec des prévalences bien supérieures aux nôtres dans certains secteurs. Les autorités sanitaires outre-Manche avaient vite compris le rôle central du blaireau et ils avaient mis en place différents programmes d'abattage de ces animaux notamment dans le Sud-Ouest du pays. Sous la pression de groupes écologistes, il ne subsiste depuis 2014 que des programmes pilotes très limités géographiquement. Désormais, nos voisins tentent de lutter principalement en ayant recours à la vaccination des bovins et des blaireaux, dans le cadre d'un programme visant à l'éradication de la maladie en 2038 ! Nous ne pouvons que leur souhaiter bon courage.

Concernant la protection de nos animaux, les autorités françaises n'ont pour le moment et jusqu'en 2022 (période de programmation de l'actuel plan de lutte) qu'un seul mot à la bouche : BIOSECURITE. Certes, nous éleveurs, avons des marges de progrès dans nos pratiques, mais nous n'allons quand même pas élever nos animaux dans des bâtiments clos ! C'est ce qui a été imposé aux éleveurs de canards gras pendant certaines périodes de l'année, et entre grippe aviaire et tuberculose, il existe des parallèles, ne serait-ce que l'implication de la faune sauvage. Mais puisque personne ne veut activement s'intéresser à la faune sauvage, nous allons devoir nous en occuper. L'Anses, dans un rapport de 2011, dit clairement que les mesures de lutte contre un réservoir de faune sauvage est « la réduction des densités qui peut aller jusqu'à l'élimination totale ». Alors nous, éleveurs, réglons déjà le problème du blaireau et nous verrons le reste ensuite. Je vous invite tous à vous mobiliser pour participer à des formations de piègeurs.



Stéphane Nauche—Adhérent CR87

Bulletin d'adhésion 2018

Nom, Prénom :
Raison sociale :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Courriel :
Tél : Port :
 J'adhère à la Coordination Rurale de la Haute-Vienne
Cotisation : 50 €

Je suis producteur de :
 Grandes cultures
 Cultures spécialisées
Précisez :
 Bovin Viande
 Bovin Lait
 Ovin
 Caprin
 Porcin
 Aviculture
 Autre :
 En agriculture bio
Employeur de main d'œuvre :

Bulletin à retourner complété et signé, accompagné du règlement à

Coordination Rurale 87

Espace de la Seynie

87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Vente directe : Permanente Saisonnière
 Oui Non

Nos courriers !

06 Juin : Dématérialisation des demandes de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les carburants et le gaz naturel (TIC-TICGN)

Nous avons demandé :

- ⇒ la mise en place des permanences dans les trésoreries du département
- ⇒ La gratuité de la prestation si celle-ci est effectuée par le CER France centre Limousin

A retenir : mise à disposition d'une interlocutrice dédiée à la DDT au 05 55 12 90 82

Pour cette année, exceptionnellement et à titre dérogatoire, la DDFIP veut bien accepter le remboursement sur demande papier.

Plus d'informations via le lien ci-dessous : <https://www.coordinationrurale.fr/images/regions/limousin/Lien-dde-TIC.pdf>

11 juin : Episodes orageux des 09 – 10 juin et 04 juillet.

Nous avons demandé :

- ⇒ la reconnaissance en calamité agricole auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne.
- ⇒ l'exonération de la TFNB à la DDFIP et la Prise en charge des cotisations sociales à la MSA

A retenir : Des missions d'expertises, conduites par la DDT sur les communes de St Hilaire les Places, Marval-Milhaguet, Saint Junien et Javerdat ont été réalisées. Certaines communes ont demandé la reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle. **Les exploitants concernés peuvent solliciter un dégrèvement de la TFNB auprès de leur DDFIP sur les parcelles touchées par la grêle et une prise en charge de cotisations sociales auprès de la MSA.**

Plus d'informations via le lien ci-dessous : <https://www.coordinationrurale.fr/images/regions/limousin/Lien-dde-calamite-agricole.pdf>